COMMUNIQUÉ DE PRESSE N° 10/2021

L'UIC, l'organisation mondiale des chemins de fer, se félicite de l'adoption du plan « Fit for 55 » de l'UE : réaliser les objectifs 2030 de l'UE en matière de climat pour parvenir à la neutralité climatique.

(*Paris, le 23 juillet 2021*) L'UIC, l'organisation mondiale des chemins de fer, se félicite de l'adoption par l'UE du plan « Fit for 55 » le 14 juillet 2021. L'UIC appelle à une accélération des efforts visant à prendre en compte les externalités de tous les modes de transport et encourage le transfert modal, nécessaire pour atténuer les changements climatiques comme le stipule la Stratégie de mobilité durable et intelligente de l'UE.

Le plan s'intègre dans un paquet de propositions visant à adapter les politiques de l'UE en matière de climat, d'utilisation des sols, de transports et de fiscalité pour parvenir à une réduction nette des émissions de gaz à effet de serre d'au moins 55% d'ici 2030 par rapport aux niveaux de 1990. L'objectif est de lancer la transformation en profondeur nécessaire dans l'économie, la société et l'industrie.

L'objectif majeur de ce plan est de faire des années 2020 une décennie de transformation pour l'action en faveur du climat. Si les propositions du plan « Fit for 55 » sont adoptées et mises en œuvre, elles étendront les ambitions en matière de décarbonation de l'Europe afin de parvenir à la neutralité climatique d'ici 2050. Sans ce paquet et dans le cadre de la législation européenne actuelle en matière de climat, l'Europe ne réalisera que 60% de réduction de ses émissions de gaz à effet de serre.

Le chemin de fer joue d'ores et déjà un rôle important en étant le seul moyen de transport à avoir réduit ses émissions. En 2010, dans le cadre de la Stratégie environnementale UIC/CER pour 2030 et au-delà, les membres phares de l'UIC se sont engagés à réduire de 30% leurs émissions d'ici 2030. Les données annuelles prouvent que cet objectif a d'ores et déjà été atteint (28% si l'on utilise les facteurs d'émission du pays ; 38% si l'on utilise les facteurs d'émission du secteur). Ce résultat a été atteint grâce à une association de mesures d'efficacité énergétique et une augmentation continue des voies électrifiées. Le chemin de fer continue d'innover pour être toujours plus efficace et pour éliminer le diesel de sa flotte. Le chemin de fer est en bonne voie pour atteindre l'objectif de 55% d'ici 2030 et la neutralité avant 2050, et se mobilise pour accroître sa part dans le transport de fret et de passagers.

Des critères plus stricts d'imposition du carbone dans le cadre de l'ETS (système d'échange de quotas d'émissions) permettront de mieux prendre en compte les coûts externes pour la planète de l'ensemble des moyens de transport, éliminant les exonérations qui, dans le passé, favorisaient les moyens de transport les plus émetteurs. A l'heure actuelle, les usagers de moyens de transport tels que le transport routier ou l'aviation ne payent pas pour l'ensemble de leurs émissions. La mise en place de règles du jeu équitables encouragera le transfert modal vers les moyens de transports les plus durables. Une plus grande partie des recettes

découlant de l'ETS doit être mise à profit pour soutenir les projets transformateurs dans le ferroviaire et dans la mobilité durable.

L'UIC suivra de près la mise en œuvre du Règlement sur les infrastructures pour les carburants alternatifs et apportera son soutien au développement de solutions pour permettre au chemin de fer :

- de consommer moins d'énergie,
- d'être économiquement plus efficace, en prenant part aux projets Shift2Rail sur les méthodes de maintenance prédictive pour les entreprises ferroviaires et les gestionnaires d'infrastructures afin de réduire les coûts liés au cycle de vie et d'augmenter la disponibilité des ressources (caténaires, matériel roulant, etc.),
- de moins dépendre des technologies diesel,
- de gagner en efficacité en terme de transport combiné en s'appuyant sur le système de codification de l'UIC pour les wagons, les lignes et unités de chargement, en prenant en compte l'intégralité des technologies disponibles,
- de gagner en efficacité avec des trains plus longs et plus lourds grâce à des solutions de simulation telles que TrainDy,
- d'être plus efficace au passage des frontières en travaillant sur les règles de composition et de freinage pour les trains de fret internationaux,
- d'attirer davantage de clients dans le secteur passagers.

M. François Davenne, directeur général de l'UIC, a déclaré : « *dans son rôle d'association mondiale des entreprises ferroviaires, l'UIC s'est entièrement mobilisée pour apporter des solutions concrètes et efficaces afin de rendre souhaitable un transfert modal massif vers le chemin de fer. Le paquet Fit for 55 et les révisions du système ETS appuieront ce transfert notamment grâce aux efforts visant à équilibrer le fardeau fiscal pour l'ensemble des moyens de transport. Nous sommes tous conscients que les changements climatiques sont une réalité. Nos actions permettront d'en atténuer les conséquences, mais nous allons devoir vivre avec l'incertitude, face à un phénomène non linéaire qui aura des répercussions sur les infrastructures de transport et sur la vie telle que nous la connaissons. Dans cette période difficile, il nous incombe d'évoluer vers des moyens de transport à faibles émissions. Le chemin de fer fait partie de la solution – il représente environ 10% du marché et ne contribue qu'à moins de 3% des émissions au niveau mondial. En outre, la société bénéficie de l'efficacité et de l'inclusivité améliorées qu'offre le chemin de fer, outre la réduction des morts et blessés sur la route et de la pollution locale de l'air* ».

Il a ajouté : « *la priorité de notre secteur est de choisir de financer des projets transformateurs pour le chemin de fer aux niveaux régional et mondial. Les projets transformateurs sont ceux qui auront une répercussion majeure sur l'efficacité à court terme, comme le passage au numérique, les interconnections sans rupture avec les autres modes et un renforcement des capacités des infrastructures existantes. Ces projets seront moteurs du transfert modal vers le chemin de fer et les transports en commun afin d'atteindre les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies et les objectifs du Pacte Vert en Europe* ».

CONTACT: UIC Communications Department: com@uic.org